

Sermaise



Bulletin municipal 1995

Le mot *du maire*



*Pendant l'année écoulée,
notre conseil municipal a subi de profondes modifications.*

*Les élections partielles de juin 1994 ont conduit la majorité
de la nouvelle assemblée à me confier la charge de maire ainsi que la
constitution de la nouvelle municipalité.*

*L'assemblée des élus a participé activement à la mise en
place de différents projets prouvant son dynamisme comme vous avez
pu le constater en lisant sur les panneaux
d'affichage les comptes-rendus des différents conseils municipaux.*

*En feuilletant ce bulletin, vous découvrirez
l'essentiel des activités et manifestations de l'année 1994.*

*En ce début d'année 1995, nous formulons
des vœux pour les plus démunis, tous ceux qui cherchent du travail,
un logement, sans oublier ceux qui souffrent moralement
et physiquement, afin que, tous ensemble, nous puissions continuer à
vivre harmonieusement dans notre commune.*

G. HAUTEFEUILLE
Maire



Information concernant la rédaction de ce bulletin municipal.

Nous ne pouvons parler de nos réalisations et de nos projets en cours dans ce bulletin conformément à la circulaire de M. le
Ministre de l'Intérieur N°NORTINT-A-94-00274 C. concernant la réglementation à l'approche d'élections.

Oraison funèbre prononcée
par G. Hautefeuille, le 13 juin 1994

Hommage à Georges Debono

C'est avec une grande émotion que je viens, au nom de la municipalité, du conseil municipal, de la population toute entière, et en mon nom personnel, adresser un adieu à notre maire qui vient de nous quitter après avoir souffert pendant de nombreux mois.

M. Georges DEBONO, né en 1910, vous avez consacré plus du tiers de votre vie au service de votre commune : Sermaise, pour laquelle vous étiez toujours disponible nuit et jour, quoiqu'il arrive. Vous avez, en effet, été maire-adjoint de 1965 à 1971 et maire depuis cette date.

Grâce à vous Sermaise est toujours une commune rurale. Peu de maires d'Île de France ont réussi ce tour de force.

Et pourtant Sermaise, avec vous, n'a jamais cessé de se moderniser et d'agrandir son patrimoine. Les anciens se souviennent, notamment, parmi toutes vos réalisations, de l'achat d'une ferme devenue notre si jolie mairie, puis de l'achat d'une grange, actuellement Salle Polyvalente, suivi de l'acquisition d'une forêt de plus de trente hectares.

Enfin, en 1991, le dernier grand ouvrage de votre vie de maire : la réalisation d'un nouveau groupe

scolaire. C'est avec enthousiasme, une passion et une vitalité de jeune homme que vous avez créé, on pourrait presque dire «façonné», une école maternelle de trois classes et une école élémentaire de quatre classes. Pas un mètre carré, qui n'ait été voulu ou suggéré par vous. Vous aviez déjà été un des premiers maires à organiser un grand ramassage scolaire après avoir mis en place une cantine.

Oh oui ! le premier matin de classe, en septembre 1991, vous étiez un maire très fier de sa commune et un maire encore heureux...

Les soucis de santé, ajoutés à bien d'autres, n'ont, pendant longtemps, pas réussi à vous démoraliser; votre extraordinaire mémoire, votre culture, votre enthousiasme de gagnant, votre générosité, votre honnêteté et votre bon sens, ont toujours fait l'admiration de ceux qui avaient la chance de vous côtoyer régulièrement.

Votre vie d'homme, votre vie de chef d'entreprise, votre vie de maire, ont fait de vous un homme qui ne laissait personne indifférent. Chacun de vos mandats a apporté des changements profonds dans la vie de la commune avec toujours le souci d'agrandir le patrimoine, d'apporter plus de confort dans notre vie quotidienne.

Nous allons essayer de nous souvenir de vos conseils : «Battez-vous, ne baissez pas les bras, ayez toujours un projet, un rêve à réaliser devant vous». Vous qui avez tant de fois, non seulement été le mécène de votre commune, mais joué discrètement les bienfaiteurs auprès de tant d'habitants de ce village, et tous ne l'ont pas oublié, soyez certain que nos pensées s'envoleront souvent vers vous dont la très forte personnalité a jalonné toute notre vie d'élus.

Adieu Monsieur le Maire.

Un lycéen de Sermaise lauréat du Concours Scolaire de la Résistance et de la Déportation

● Le 11 novembre 1944, le jeune Davy LIGER, a été reçu à la mairie de Sermaise. A cette occasion le maire a prononcé ce discours :



"Mon cher Davy, La commune de Sermaise est très fière d'apprendre que le brillant élève de son école élémentaire ait continué, toujours très brillamment, ses études au collège Emile Auvray, et, maintenant au lycée, en seconde, alors que tu n'as que quatorze ans et demi. Nous savons que tu t'es passionné pour le Concours Scolaire National de la Résistance et de la Déportation. Il y avait 950 candidats dans l'Essonne et tu as eu le vingtième prix du département, qui t'a été remis à la préfecture d'Evry. Aujourd'hui c'est à notre tour de te féliciter.

Je suis donc particulièrement heureux d'accueillir un si sympathique lycéen, qui, en plus de ce concours, de ses études, s'intéresse aussi à la musique et également à l'astronomie m'a-t-on dit.

Sache que tu as laissé un très bon souvenir aux enseignants et au personnel communal de l'école, que tu seras toujours le bienvenu auprès d'eux comme auprès de nous et, en particulier, de moi-même.

Encore toutes mes félicitations Davy.

J'ai maintenant le plaisir de te remettre, en souvenir de ce 11 novembre 1994, un livre qui n'a rien à voir avec le sujet de ton concours, qui vient d'être édité et qui t'intéressera, je l'espère, tout en te permettant de t'évader au milieu des étoiles..."

Commémoration du 19 mars 62

Comme chaque année, la commémoration de la fin de la guerre d'Algérie a réuni les Anciens Combattants et les conseillers municipaux sur la place du 19 mars 1962. A cette occasion le maire a prononcé une courte allocution :

Il y a 32 ans, le 19 mars 1962, vous aviez tout juste 20 ans, le cessez-le-feu officiel mettait fin à la guerre d'Algérie. Comme dans tout conflit, il y eut encore des victimes après cette date, mais le 18 mars 1962, dans son ordre du jour n° 11, le Général AILLERET, décrétait le cessez-le-feu pour le 19 mars, à midi. Ce soir, pensons à nos 30 000 camarades fauchés en pleine jeunesse, à la douleur de leurs parents, de leurs épouses. Sensibilisons la jeunesse aux sacrifices que vous avez consentis en commémorant dans la simplicité et le recueillement le souvenir de nos morts.

Faisons respecter leur mémoire et la dignité des survivants, évitons à notre pays de connaître à nouveau les douleurs de la guerre.

Souhaitons un monde de paix, de compréhension et de fraternité. Restons unis.

Vive la France !



Crèche familiale de Saint-Chéron

Nous sommes en train d'étudier avec la mairie de Saint-Chéron, un éventuel accord qui permettrait l'accueil, dans la crèche familiale de Saint-Chéron, des enfants de Sermaise.

« La crèche familiale est une structure d'accueil, agréée par la Direction de la Solidarité et de la Famille, destinée à la garde d'enfants âgés de 10 semaines à 3 ans lorsque les parents exercent une activité professionnelle. L'accueil des enfants est assuré au sein des familles d'assistantes maternelles encadrées par un personnel spécialisé Infirmière-puéricultrice, pédiatre etc... »
L'organisme gestionnaire étant la municipalité. Nous aimerions connaître le plus rapidement possible les parents intéressés par cette crèche

Au revoir !

Madame NORMAND, directrice de l'école maternelle, quitte Sermaise. Quelques mots prononcés le 2 juillet 1994, pour le départ de la directrice de l'école maternelle.

Mme NORMAND, vous vous souvenez certainement de votre première visite à Sermaise au cours de laquelle M. DEBONO, avait cueilli une rose, dans la cour de votre future école, pour vous l'offrir.

Je pense que cette rose a un peu symbolisé toutes les belles heures que l'école maternelle de Sermaise a apportées, à vous comme à nous, élus de ce beau village, avec, par çà, par là, quelques épines...

Merci pour tout l'éveil et les innovations, que, jour après jour, votre imagination, jamais au repos, a fait découvrir non seulement à vos « petits loups », mais aux adultes, qui se croyaient expérimentés, que nous sommes !

En effet, Mme BARGAIN et moi-même nous avons dû, grâce à vous, réviser nos connaissances psychologiques et apprendre à écouter pour essayer de mieux comprendre le milieu enseignant et l'école dans sa réalité quotidienne.

Nous garderons en tout cas un très bon souvenir de vos trois années de direction et nous vous disons : Merci Mme NORMAND, pour tout ce que vous avez appris à nos enfants et à nous mêmes. Nous avons toujours eu avec vous un dialogue très ouvert, très courtois et nous permettons d'ajouter : un dialogue amical.

Je ne voudrais pas terminer ces quelques mots sans demander à tous d'avoir une petite pensée pour notre maire qui vient de nous quitter après s'être tant investi dans cette école.

Mme NORMAND, nous vous souhaitons une très belle carrière dans votre nouvelle école. Vous serez toujours la bienvenue à Sermaise, vous le savez.

familiale. En fonction des résultats de cette enquête et des implications sur notre budget, nous pourrions étudier la possibilité de vous proposer des prix avec application du quotient familial. Toutes les Assistantes Maternelles habitent actuellement Saint-Chéron. Elles ont toutes d'abord obtenu l'agrément officiel d'Assistantes Maternelles avant d'être recrutées par la Mairie de Saint-Chéron.

Par ailleurs, si des mères de famille de Sermaise sont intéressées pour poser leur candidature d'Assistantes Maternelles, nous pourrions leur indiquer la marche à suivre.

Pour tout renseignement complémentaire s'adresser à la Mairie de Sermaise.

Travaux

RÉAMÉNAGEMENT DES LOCAUX DE L'ÉCOLE MATERNELLE

Pour faire face au nombre grandissant des enfants fréquentant la Maternelle et afin d'améliorer la qualité de leur accueil, nous avons été amenés à mettre sur pied un programme d'agrandissement des locaux scolaires, après un Appel d'Offre pour aménager un dortoir et une classe. Les travaux commenceront très prochainement. Notre grande difficulté a été le montage financier de cette opération que nous ne voulions pas pénalisante pour les habitants de la Commune.



Le Père Noël à l'École Maternelle

Sondage

LA GARDERIE EXTRA SCOLAIRE

Afin de pouvoir répondre aux délégués de parents d'élèves de maternelle de Sermaise, nous aimerions savoir quels parents seraient intéressés par l'implantation d'une éventuelle garderie payante, extra scolaire, les lundis, mardis, jeudis, vendredis de classe.

Si vous souhaitez que nous fassions une étude sur ce sujet, il suffit que vous passiez à la mairie et que vous remplissiez un questionnaire/sondage, avec vos coordonnées, vos souhaits :

1. A quelle heure vous aimeriez que la garderie commence le matin en sachant qu'actuellement elle est déjà assurée à l'école à partir de 8 h 30 ?

2. Jusqu'à quelle heure vous aimeriez la voir se prolonger ? Actuellement elle est assurée jusqu'à 17 heures.

Ramassage scolaire des enfants se rendant à l'école maternelle et à l'école élémentaire de Sermaise

Année scolaire 1994-1995

QUATRE CIRCUITS SERONT ASSURÉS MATIN ET SOIR PAR NOS DEUX CARS.

Premier circuit

■ Chauffeur : M. BOUDON,
■ Accompagnatrice : Mme CELLIER
1er tour

LE MESNIL (4 arrêts)

● Fosse aux chasseurs
Matin : 8 h 15 - Soir : 16 h 45
● Mare ● Croix ● Place

Deuxième circuit

■ Chauffeur : M. BOUDON,
■ Accompagnatrice : Mme CELLIER
2ème tour

LA BRUYÈRE

Matin : 8 h 45 - Soir : 17 h 10
● Moulin Rocher ● Bellanger
Matin : 8 h 50 - Soir : 17 h 15

Troisième circuit

● Chauffeur : M. SEGINGER
● Accompagnatrice : Mme GOBERT
1er tour

BLANCHEFACE (3 arrêts)

● Gâtines
Matin 8 h 15 - Soir : 16 h 40
● Abri ● Chapelle

MONFLIX

● ABRI : 8 h 25 - 16 h 50
● MONDETOUR (2 arrêts)
● Grange : 8 h 30 - 16 h 55 ● Abri

Quatrième circuit

● Chauffeur : M. SEGINGER
● Accompagnatrice : Mme GOBERT
2ème tour

D 116 (3 arrêts)

● Stop D-116 :
Matin : 8 h 45 - Soir : 17 h 05
● Garage Vincent ● Gerber
8 h 50 : 17 h 10

CHARPENTERIE (4 arrêts)

● devant rue des Sources
● devant 59 rue des Sources
● devant 37 rue des Sources
● devant 5 rue des Sources
8 h 55 : 17 h 15

Garderie à partir de 8 h 30 le matin et jusqu'à 17 h le soir.

Une année bien remplie



Ci-dessus : les coulisses du carnaval...
Ci-contre : la course d'endurance du téléthon.

La fête de l'école

Samedi 18 juin, c'était la fête à l'école élémentaire. Le matin, exposition-vente de travaux d'enfants au profit de la coopérative. Des CP aux CM2, chacun avait mis tout son cœur dans la confection de bouquets de fleurs séchées, de tableaux, de calendriers, de pantins, de tee shirts... etc...

Dans chaque classe c'était une explosion de couleurs.

L'après-midi, spectacle et kermesse à la Grange. Bien qu'énervés, les artistes en herbe ont donné le maximum d'eux-mêmes sur la scène pour la plus grande satisfaction des parents et des enseignants.

Tous espèrent faire aussi bien l'année prochaine.

Le loto

Samedi 26 novembre, 14 h 30, Grange Communale. C'est le silence. Pourtant, la salle est pleine. Mais, voilà ! Adultes et Enfants sont devant leurs cartons et tentent leur chance afin de gagner l'un des lots proposés :

- Paniers garnis,
- Peluches
- Nécessaire de voiture
- Camélia
- Téléviseur... etc...

C'est vers 19 heures que le présentateur a pu clôturer le jeu en annonçant la dernière partie : « la consolante » (celui qui perd gagne).

Certains sont repartis les bras chargés de paquets, d'autres, moins heureux au jeu se disaient que la chance leur sourirait peut être plus la prochaine fois.



Le téléthon

Samedi 5 décembre 1994, l'Inspection Départementale de l'Éducation Nationale d'Étampes 1, organisait un Téléthon pour les enfants de la circonscription. Grâce aux cars de la Commune et aux Cars Dalles, tous les élèves de l'École Élémentaire ont pu se rendre à la base de loisirs d'Étampes.

PROGRAMME :

- Course d'endurance
- Goûter
- Lâcher de ballons

A eux tous, les enfants de Sermaise ont parcouru 478 km. Bravo !

Le carnaval

Depuis le matin, nous guettions le ciel. Le soleil allait-il apparaître ? Eh bien, non ! Par contre la pluie tomba sans discontinuer sur le défilé du carnaval ! Pauvres costumes ! Les masques, les chapeaux fabriqués par les enfants ont vite été trempés. Même les ballons n'ont pas voulu monter dans le ciel gris !

Heureusement le théâtre d'or et le goûter étaient là pour nous réchauffer.

Cours de civisme aux élèves de CM1 et CM2

● Dans le cadre d'un programme sur le civisme proposé par l'Association des Membres de l'Ordre National du Mérite que préside Mr Jean-Jacques ROBERT, Sénateur de l'Essonne, nous avons proposé à la Municipalité et à la Direction de l'École Primaire de Sermaise, d'effectuer un cours sur ce sujet aux élèves de CM1 & CM2.

Monsieur Louis DEJEAN, Maire de Combreuse, avait effectué avec beaucoup de succès, une telle démarche au cours de l'année scolaire 1993-1994 auprès des enfants du CM1 & CM2 de l'École Primaire de Corbeuse. Il la réitère cette année.

Grâce à son expérience et après avoir mis au point un programme qui a été soumis à l'Inspection Académique, nous avons accepté de faire ces cours à raison d'une heure par semaine. Nous restons en consultation permanente avec Mr Dejean. Le 1er cours a débuté le 10 octobre 1994. De nombreux exemples pratiques, du vocabulaire, des citations, des tables de La Fontaine illustrent les cours.

Les chapitres suivants seront traités :

- Propreté & pollution - Environnement - Gaspillage
- Entr'aide & Solidarité
- Respect & Politesse
- Force & Violence
- Le Droit - Les Lois - La Police
- Honnêteté & Fraude
- L'Organisation sociale :
La Famille - L'École - La Commune -
Le Canton - Le Département - La Région -
La France - L'Europe - Le Monde

- La Justice
- L'information - Les Médias
- La Démocratie - Le Vote
- La Participation - Le Bénévolat
- La Conduite Automobile
- Les Ordures Ménagères

Les enfants reçoivent un résumé du cours.

Ceux-ci seront complétés par :

- La visite de Mr Jean Jacques ROBERT, Sénateur de l'Essonne qui fera un exposé sur le Sénat
- La visite à Paris du Palais du Luxembourg, siège du Sénat
- Un exercice pratique de vote comprenant toutes les phases : confection de la liste électorale, dépôt des candidatures, confection des bulletins, et vote à la Mairie avec l'urne électorale.

Les élèves paraissent intéressés par ce cours. Nous espérons que les parents en découvrent les effets sur le comportement quotidien de leurs enfants.

André SERRE

La gymnastique volontaire

Cette section est à la base de la création de l'A.S.L.S. Française, notre sympathique animatrice vous donne ici un aperçu de cette activité. Notre activité sportive s'adresse à tous et à toutes pour que la recherche d'un équilibre de vie vous intéresse. Affiliée à la Fédération Française de Gymnastique Volontaire, elle en adopte les principes : "PLAISIR - PROGRES - MOUVEMENT" et bénéficie de ses structures autant pour la formation des cadres que pour ses possibilités offertes pour les stages loisirs en France ou à l'étranger. Pour l'activité physique la section vous propose deux centres d'intérêts distincts mais complémentaires. Tout d'abord une activité en salle :

- le lundi de 18 h 45 à 19 h 45.
- le jeudi de 9 h 30 à 10 h 30.

Ou, à travers l'utilisation de techniques diverses :

stretching, étirements dynamiques, yoga, L.I.A. (Low Impact aérobic), musculation (seul, avec engins ou partenaires) et, même, massage. Notre objectif est d'améliorer la condition physique de chacun en fonction de ses possibilités et à son rythme (progrès). Tout cela au travers d'exercices variés, seul, à deux, en groupe. Vous aurez le loisir d'améliorer votre habileté, d'exercer votre adresse ou votre sens de l'équilibre dans des situations où l'esprit de compétition n'est pas toujours absent (Plaisir). Et, toujours pour le dynamisme des séances, l'alternance de situations statiques avec des déplacements divers (Mouvement). Par ailleurs, la section vous propose, une fois par mois, une marche d'environ 20 km, en semaine ou le dimanche. Celle-ci se déroule dans la région ou vers des horizons plus lointains. La dernière se déroulait dans Paris, de nuit, le samedi 10 décembre, 18 km pour admirer les illuminations de Noël. La précédente nous a permis de revoir avec plaisir la Vallée de la Chalouette, près d'Etampes. Votre participation à l'une ou l'autre de ces activités sera accueillie amicalement par tous les membres de la section. Alors, n'hésitez plus à vous joindre à nous et, en attendant le plaisir de vous connaître, la section de G.V. vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année. A bientôt.



Marche nocturne dans Paris le 10 décembre 94. Repos sur les marches de l'Opéra.

Pour tous renseignements contacter Mme ROUSSEAU - tel. 64.59.81.52

ASLS/GV

A. S. L. S. (Association Sports Loisirs de Sermaise) 15 ans en 1995 !

Un peu d'histoire

Après un démarrage problématique en octobre 1988, dû à l'absence de locaux, l'A.S.L.S. (Association Sports Loisirs de Sermaise), fête aujourd'hui ses quatorze années d'existence. Partie de zéro, la voici arrivée à presque 200 adhérents et adhérentes grâce :

- Au travail d'équipe mené avec le Conseil Municipal, à la compétence des Professeurs, au bénévolat et à la foi de ses animateurs successifs.

MERCI à Tous et à Toutes.

Ont existé par le passé, les Sections suivantes :

- Sorties de groupe (théâtre, concerts, spectacles). Cyclotourisme. Théâtre. Peinture sur soie. Jardin musical. Les instruments tels que le violon et la trompette. Poterie, Tissage, Labo-Photo (pour lesquels le matériel existe encore).

La fête

L'A.S.L.S. a organisé comme à son habitude une fête de fin d'année. La nouveauté a résidé dans son déroulement extra-muros. La salle mise à notre disposition a permis un

spectacle de niveau professionnel. Cette année également, nos musiciens ont donné un récital dans l'église de Sermaise.

L'avenir

En 95, de nouveaux locaux devraient permettre à certaines sections de travailler dans de meilleures conditions et pour d'autres de redémarrer (ex. Photo).

Comme chaque année nous souhaitons vivement que certains membres nous rejoignent pour participer à la gestion de leur Association et à l'apport d'idées nouvelles.

Le Bureau

L'A.S.L.S. aujourd'hui

Musique		Dessin et peinture	9
Piano	15	Sport	
Guitare	2	Tennis de Table	21
Rock	8	Gym-Tonic	29
Solfège	5	Gym Volontaire	21
Modern-Jazz	71	Yoga	15

Le Football Club de Sermaise

● L'ensemble de ses dirigeants tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui contribuent par leur soutien financier (les Serres de la Vallée, le Garage Beauvallet à Breuillet, la Sté OK dans l'Indre) et par leur aide matérielle (Entreprise Fernandes de Corbreuse, Nicolas Hautefeuille, Entreprise Sellerin à Blancheface) au développement de notre club.

ACTIVITES PRATIQUEES EN 1994

1. Une initiation au football comprenant une vingtaine de jeunes de 6 à 9 ans, se déroule tous les samedis à 14 h 30, au stade. Ces jeunes sont encadrés par A. FOURET, et quelques joueurs de notre équipe CDM.
2. Notre équipe de CDM (Championnat du dimanche matin) qui est engagée dans le championnat de 3^e division comprend 18 licenciés. Pour le moment elle se situe dans le milieu de sa poule (10 équipes). Elle s'entraîne au Stade tous les jeudis à partir de 20 heures.

ACTIVITES ENVISAGEES EN 1995-1996

1. Poursuite de l'engagement de notre équipe de CDM dans son championnat.
2. Continuité des activités d'initiation au football
3. Développement envisagé pour d'autres équipes de jeunes 10, 11, 12 ans... Pour cela nous vous demandons de vous faire connaître prochainement ainsi que toute personne susceptible de nous aider à les encadrer.



POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

- M. ROUSSEL, Président - tel. 64 59 31 47
- M. FOURET, Entraîneur - tel. 64 59 53 76

Le Bureau du FCS

Le 5^e triathlon & le 1^{er} biathlon

LOGOS

Dimanche 9 avril 1995

organisé par l'association SAINT CHÉRON - BREUILLET - SERMAISE avec le concours du Club des Amis d'Héliomande, du Club des 6 communes (Water-Polo et natation), du Syndicat d'initiative de Saint Chéron et du Moto club de Saint-Chéron.

Renseignements :
Syndicat d'initiative de Saint-Chéron
Tél. : 64.56.38.69

Les épreuves intervillages

Résultats de l'intervillages 1994 à Richarville

	Boissy	Corbreuse	Les Granges	Richarville	Roinville	Sermaise
Pétanque	10	12	4	6	2	8
Rallye VTT	2	12	8	6	4	10
Garçon de café	2	4	8	12	6	10
Foot féminin	2	12	4	8	10	6
Foot masc.	2	6	12	8	4	10
Jeux bal.n° 1	2	12	8	4	10	8
Jeux bal.n° 2	6	12	2	10	4	8
Scrabble	8	6	16	10	2	24
Memory	6	10	4	12	2	8
Course de fond	2	8	12	6	6	10
Cross	2	20	4	12	6	8
Volley féminin	12	4	8	10	2	6
Volley masc.	10	2	8	4	24	6
Tricot	4	10	12	2	10	10
Course Surprise	8	12	6	6	6	10
Relais	2	12	10	8	6	4
Tous en voiture	6	8	4	20	2	12
Sport cérébral	6	8	10	10	6	6

Intervillage 1994

Pour la septième année consécutive, nous nous sommes retrouvés à Richarville les 28 et 29 mai 1994, par un week end ensoleillé. A cette occasion, nous avons affûté nos équipes afin d'obtenir la récompense suprême. Le destin en a décidé autrement. Nous avons terminé à la deuxième place, derrière le village de Corbreuse. Le village de Richarville avait organisé de nouvelles épreuves : les jeux de ballons, le Memory, la course de garçons de café, qui ont eu un vif succès. Pour les amateurs de statistiques, vous pourrez trouver, ci-dessous, les résultats chiffrés depuis 1988, notre première participation, jusqu'en 1994.

LE COMITE INTERVILLAGES

Dernière minute : Boissy-le-Sec, ne pouvant assurer l'organisation d'intervillages cette année, le comité a pris la décision d'attendre 1996 pour reprendre cette manifestation.

Résultats généraux des intervillages

Commune organisatrice	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
	CORBREUSE	RICHARVILLE	BOISSY	SERMAISE	LES GRANGES	CORBREUSE	BOISSY
	rang/points						
Boissy-le-Sec	5e / 76	4e / 108	3e / 115	4e / 123	5e / 119	6e / 87	6e / 92
Corbreuse	1er / 123	5e / 102	1er / 129	1er / 137	1er / 146	1er / 179	1er / 170
La Forêt	3e / 88	3e / 118	6e / 82	6e / 95	6e / 109		
Les Granges	3e / 88	2e / 121	2e / 127	3e / 125	4e / 128	4e / 130	4e / 140
Richarville	2e / 100	1er / 131	5e / 85	5e / 97	2e / 133	3e / 139	3e / 154
Roinville						5e / 128	5e / 112
Sermaise	6e / 67	6e / 94	4e / 100	2e / 127	3e / 129	2e / 140	2e / 164
Nombre d'épreuves	15	16	17	17	19	17	18



A.S.L.S. Tennis de table

● Deux champions pour Sermaise dans la catégorie Cadets et dans la catégorie "non classés" au tournoi de tennis de table du canton de Saint-Chéron : Jacques et Morgan VHUVEY. Le prochain tournoi cantonal aura lieu le 14 mai 1995 au gymnase de Saint-Chéron (ouvert à tous, licenciés ou non). Nous souhaitons un jour pouvoir l'organiser à Sermaise. En compétition UFOLEP, sur 4 équipes engagées dans le championnat départemental, les équipes 1 et 2 ont terminées premières de leur poule et montent de division : Sermaise 1 en promo Excellence (première fois depuis la création du club), Sermaise 2 en division d'honneur. Pour la saison 95, nous avons des équipes dans 3 divisions différentes. Nous sommes à la recherche d'un(e) bénévole pour assurer l'encadrement des jeunes le mercredi après-midi pendant 2h.



Mercredi 5 octobre 1994

Sortie des ainés à

Notre car s'arrêta sur la Place de la Mairie pour prendre les derniers participants. puis, nous sommes partis vers Dourdan où nous avons rejoint la route bordée d'arbres qui mène à Etampes. La journée s'annonçait belle et nous étions bien installés. Encore un peu de Beauce dans notre

département et nous sommes entrés dans le Loiret où nous apercevions de temps en temps des panneaux d'un bourg qui porte le même nom que le nôtre mais avec un « s » à la fin.

Et c'est la continuité de notre Beauce. Certes, rien n'arrête le regard sur cet océan de terre qui ne doit connaître d'autres vagues que celle des grands blés avant les moissons. Perdues au milieu des betteraves d'automne, les bourgades se serrent autour des clochers en pointe. Et pourtant, aux yeux du poète, elle est belle la Beauce. Déjà, Rabelais avait voulu lui donner une mythologie : « il avait imaginé que la jument de Gargantua, excédé par les piqûres des frelons qui, au cours du fameux voyage à Paris, lui harcelaient les flancs, avait donné de si furieux coups de queue qu'elle avait en même temps abattu toute la forêt, de sorte qu'il n'y eut plus depuis « ni bois ni frelons » et que tout le pays fut « réduit en campagne ».

Il existe une manière moins fantaisiste de célébrer la Beauce. Quand le soleil monte ou descend derrière les meules, la nostalgie qui prend possession du paysage s'empare aussi de l'âme du voyageur surtout si quel que vieux moulin laisse tourner ses ailes: tant de chansons célèbrent les plaines !

Mais, déjà nous apercevions Orléans étalant ses toits d'ardoise dominés par la cathédrale Sainte-Croix, qui est l'une des plus grandes de France ainsi que le vieux beffroi et tout le chapelet des clochers. Cette ville, riche d'histoire, est située au point culminant de la boucle de la Loire. Le

fleuve, détourné de sa course vers le bassin parisien, alternant selon les saisons ses eaux limoneuses et ses sables d'or, s'est heurté aux calcaires de la Beauce et s'est infléchi pour devenir un carrefour. Incendiée par Jules César, elle devrait son nom peut-être à l'empereur Aurélien, d'où Orléans puis Orléans. Son histoire se confond avec celle de la France. Au Moyen Age elle fut menacée par les Huns et les Barbares se retirèrent vers les

champs catalauniques où ils furent anéantis par Actius. Un demi siècle plus tard, Clovis y tint un concile dont la portée politique fut décisive : l'accord de la monarchie et de l'épiscopat assurait le fondement de la nation naissante. Ainsi s'affirmait la prédestination du lieu et un grand nombre d'événements s'y déroulèrent. Parallèlement à la vie monastique, on y comptait un grand nombre « d'étudiants » disposant d'une bibliothèque magnifique. Les Capétiens incli-

naient à faire d'Orléans la capitale du royaume qui aurait détrôné Paris. C'était un foyer spirituel et intellectuel incomparable. Mais l'événement suprême, qui continue de dominer l'histoire de la ville se situe au XV^e siècle, en 1429, lorsqu'une fille de Lorraine vint la délivrer et sauver le royaume. Et Orléans, les 7 et 8 mai, après de

fiévreux préparatifs, célèbre Jeanne d'Arc. Les Orléanais ne peuvent oublier cette belle histoire vraie, auréolée de la lumière des légendes. C'est pour délivrer Orléans qu'elle est partie de son village, qu'elle a convaincu Baudricourt à Vaucouleurs, puis le roi à Chinon, puis les docteurs de Poitiers, puis les capitaines de l'Armée. Et cette épopée a fait couler tellement d'encre, susciter tant de suppositions : qui était-

elle, cette bergère devenue chef d'Armée qui force l'histoire à prendre un meilleur chemin, qui redonne à un roi son royaume, qui paie sa jeune gloire du prix du bûcher en périssant victime de la politique ?

Nous arrivions sur la place du Martroi et nous tournions autour de la statue équestre due au sculpteur Foyatier. Les bas-reliefs qui ornent le socle racontent la vie de la pucelle. Nous avons accueilli notre guide et nous nous sommes dirigés vers la cathédrale Sainte-Croix. dès notre entrée et avant même que notre guide ait commencé de nous expliquer son historique, nous sommes impressionnés par la magnifique unité de style qui préside à l'enfilade de la nef, à l'élanement des voûtes, malgré la masse des piliers dont les nervures s'élèvent, sans l'interruption d'un chapiteau, jusqu'à 33 mètres de hauteur. Notre guide nous explique que cette cathédrale était l'œuvre de cinq siècles. Mais antérieurement à ce moment il y eut un édifice gallo-romain, puis une église carolingienne, puis une église romane construite vers l'an mille qui était déjà une des plus grandes de la chrétienté.

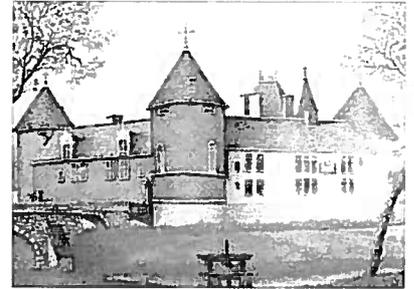
L'édifice actuel fut commencé en 1287 mais les travaux avancèrent lentement et elle était loin d'être achevée lorsque les armées huguenotes, en 1568, la détruisirent en majeure

partie. Reconstituée à partir de 1601, sur l'ordre du roi Henri IV, elle fut continuée sous ses successeurs. Les chapelles de l'abside sont de la première construction du 13^e et du 14^e siècle, mais les parties hautes du chœur, le transept et une grande partie de la nef sont du 17^e siècle. La façade est du 18^e et ne fut terminée qu'en 1829. La flèche est de 1858. Cette église est le produit d'une époque classique qui l'édifia en respectant les normes du style gothique. C'est pourquoi le

*Dans la Beauce,
quand le soleil
monte ou descend
derrière les meules,
la nostalgie qui
prend possession du
paysage s'empare
aussi de
l'âme du voyageur !*

*Quittons Orléans
en saluant
Maurice Genevoix et
aussi Charles Peguy,
natif d'Orléans,
génie éclatant,
dont la prose et la
poésie dépassent
toute classification.*

*L'événement qui
domine l'histoire de
la ville se situe au
XV^e siècle.
Les Orléanais ne
peuvent oublier
Jeanne, auréolée de
la lumière
des légendes.*



**Le château de chameroles
vu par Raymond Lejeune**

décor du grand siècle s'y trouve mêlé à l'architecture du Moyen Age tels les portails des bras du transept de 1679). La rose qui éclaire les croisillons représente un soleil et son centre est orné d'un magnifique portrait de Louis XIV en bronze, entouré de rayons. Puis notre guide attirera notre attention sur les vitraux dont les magnifiques couleurs éclairent toute la cathédrale et retracent l'épopée de la vie de Jeanne. Elle nous signala également le splendide travail d'ébénisterie et de sculpture exécuté par Jules Degoul-

lons (qui réalisa aussi les stalles de Notre-Dame de Paris) sous la direction de Gabriel (architecte de Louis XV) et qui retracent l'épopée de la Sainte. Puis nous sommes passés devant le gisant de Monseigneur Dupanloup qui fut évêque d'Orléans. Député et Sénateur, il fit partie de la Commission qui élabora la loi de 1850 sur l'enseignement et fit voter la loi de 1875 sur l'enseignement supérieur. Après avoir admiré

encore une fois la façade de l'ancien évêché, devenu Bibliothèque Municipale, ainsi que la Maison de Jeanne d'Arc, reconstruite en 1964 exactement identique à l'originale, nous avons pris congé de notre guide. Il était temps de partir déjeuner. Nous sommes passés en sortant de la place du Martroi dans la rue Royale et devant ses belles arcades. Il y aurait encore tant de monuments, de musées, de beaux hôtels particuliers, de sites et de jardins à voir dans cette ville mais une journée ne peut suffire. Cependant nous ne quitterons pas Orléans sans saluer Maurice GENEVOIX, dont l'œuvre est une fresque magnifique de l'Orléanais, ainsi que Charles PEGUY, natif d'Orléans, génie éclatant, dont la prose et la poésie dépassent toute classification, pour ne citer que les plus connus qu'enfanta cette région. Nous sommes arrivés à notre auberge où un excellent repas nous fut servi. Et nous roulions de nouveau dans la plaine de Beauce jusqu'au château de CHAMEROLLES. Le plan du château garde la forme traditionnelle des forteresses médiévales. C'est pourquoi son implantation au milieu d'une plaine surprend. Ensuite il fut aménagé en loges seigneurial de la Renaissance. C'est au milieu du XV^e siècle que s'installe la famille Du Lac. Lancelot 1^{er} Du Lac (prénomé ainsi en hommage au héros du Roman de la

Orléans

Table Ronde) fut Gouverneur d'Orléans et familier des rois Louis XII et François 1er. Il fit reconstruire le château actuel de 1500 à 1530. Aucune des familles qui lui succéderont n'altéra l'ordonnance générale de la propriété. Le château de CHAMÉROLLES appartient au conseil Général du Loiret depuis 1987. C'est le département qui, après cinq années de restauration, a redonné à cette ruine qui était envahie par la végétation son aspect actuel. C'est la partie du château consacrée aux parfums que nous avons visitée. Un humaniste passionné de parfumerie au XVI^e siècle y installa son lieu de travail. on y retrouve sa documentation, les produits de base qui composent ses recettes et son matériel. A côté, le laboratoire comporte un double fourneau à réverbère et la verrerie nécessaire à la distillation : alambics, cornues etc... C'est vers cette époque que les parfums n'étaient plus composés à base d'huile mais à base d'alcool. Les essences parfumées des plantes étaient extraites par des procédés relativement simples et les techniques étaient diffusées à travers toute l'Europe. Le parfum a pris ainsi, à travers les siècles, toute son importance et fait naître une industrie de la Parfumerie au XIX^e siècle qui fit s'associer, au XX^e siècle, le flacon au parfum. Des pièces prestigieuses signées Daum, Lalique, Murano, Saint-Louis et Baccarat, furent réalisées par des parfumeurs comme Coty, Guerlain, Lancôme, Roger et Gallet, Poiret, Chanel, Lanvin, Dior etc... La journée s'achevant, et, après un dernier coup d'œil aux magnifiques jardins, une photo souvenir fut prise devant le château, et nous sommes remontés dans notre car pour le retour à Sermaise (sans « s » à la fin). ■



Allocution du maire à l'occasion du départ à la retraite de M^{me} Gyselinct

Chère Madame GYSELINCK,

Si nous nous retrouvons ce soir, c'est pour vous remercier de votre dévouement durant vingt-huit années. C'est, j'en suis certain, une date très lointaine, mais aussi très proche, car pendant cette période, vous n'avez cessé de donner tout votre amour aux enfants de Sermaise.

Que de chemin parcouru depuis votre entrée à la cantine de Sermaise en qualité d'agent d'entretien. Vous succédiez à Mme AVRIL, et la liaison froide que nous venons d'instaurer à la rentrée 1994 était une chose impensable.

Les anciens de Sermaise se souviennent de leur jeunesse... On ne parlait pas de cantine. Les enfants des hameaux descendaient à pied, le matin de très bonne heure, allumaient le poêle à bois au centre de la classe, qui servait le midi à réchauffer les gamelles descendues le matin même dans les musettes. La Commune s'agrandissait, l'école devenait trop petite, la construction du Groupe Paul Blot fut envisagée, et, dans les mêmes années la cantine scolaire. Vous faisiez alors cuire la viande, notre garde-champêtre, Pierre CHEVALLIER, allait faire le ravitaillement en pain après son circuit de car. Je crois que cette nouvelle restauration fut instaurée à l'initiative de M. DEBONO, à l'époque premier Adjoint. Ensuite, les repas étaient préparés au Restaurant la « Chaumière Fleurie » et réchauffés sur l'antique cuisinière de la cantine. Puis ce fut les différents traites avec ce que nous appelions la liaison chaude et ce jusqu'à cette année la nouvelle restauration froide que vous venez de découvrir avant votre départ.

Mais revenons à vous Mme GYSELINCK, car si nous sommes ensemble ce soir c'est pour vous témoigner notre reconnaissance pour tous ces services rendus. Vous n'étiez pas seulement la cantinière, chargée de nourrir les enfants. Vous étiez la confidente, la mère que le petit enfant venait de quitter au premier matin de sa rentrée en classe et que vous consoliez, vous étiez l'infirmière pour celui ou celle qui avait besoin de médicaments. Vous étiez donc tout à la fois.

Vous avez vu passer beaucoup d'instituteurs, beaucoup de directeurs, mais aussi beaucoup de parents, pas toujours reconnaissants. Je suis sûr que certains de vos enfants sont maintenant devenus des parents conscients de votre dévouement, nous pourrions presque dire de votre sacerdoce. Aussi, ce soir, je vous dis : bonne retraite Mme GYSELINCK. Confectionnez maintenant de bons petits plats pour votre mari Paul. Ensemble parcourez le chemin qui vous conduit vers une douce vieillesse.

Au nom du Conseil Municipal de Sermaise, je vous souhaite une très bonne Retraite.

Médailles d'Honneur du Travail

Arrêté Préfectoral N° 94-3000



MEDAILLES D'ARGENT

- Mme BROUSSE Nadine, Mme DUPUIS Claudine, M. MANENT Michel, M. VIAL Denis.

MEDAILLES DE VERMEIL

- M. D'EUSSAGARAY DE JAURGAIN Guilhem, Mme REUTEMANN Aline.

MEDAILLE D'OR

- M. DISEZ André

FETE DE LA PEINTURE ET DU PATRIMOINE

Le 14 mai 1994 s'est déroulée la deuxième fête de la peinture et du patrimoine. Comme l'année précédente il y avait beaucoup de talents confirmés, mais aussi quelques artistes en herbe, élèves de l'école de Sermaise.



Une subvention pour restaurer l'église

L'état du beffroi de l'Eglise est très préoccupant et la cloche ne peut plus sonner !

Les poutres sont en très mauvais état : le joug de la cloche est pratiquement éclaté et les fers qui le cerclaient sont usés. L'ossature du beffroi qui a été scellée dans les maçonneries du clocher en a, au fil du temps, détérioré la partie haute.

Nous sommes en plus confrontés aujourd'hui à une dégradation générale de la maçonnerie. En bref, il y a urgence à remettre en état ce beffroi qui devra être désolidarisé des maçonneries (nouvelle technique utilisée).

Depuis quelques temps l'architecte des Bâtiments de France nous a particulièrement sensibilisés sur ce problème ainsi que M. IMMEL du DICAS.

Nous allons très prochainement « plancher » sur ce dossier en Commission en sachant que nous pouvons espérer 75 % de subvention.

Croyant ou pas Croyant, cet édifice fait partie de notre patrimoine et du charme de notre Commune. C'est pourquoi nous devons l'entretenir.

Sictom de Hurepoix

En 1994 : Grâce à vous le tonnage des Ordures Ménagères en Hurepoix a baissé de 8 %. Grâce à vous 4 000 Tonnes d'ordures ont échappé à la décharge ou à l'incinération. La Collecte Sélective protège l'environnement et crée des emplois utiles : Collectes, Tris, Usines de régénération.
Objectif 1995 : 10 000 tonnes de Déchets à Recycler ou à Valoriser !

Les élus du Sictom du Hurepoix vous remercient et vous souhaitent une Bonne Année dans un Environnement Propre.

Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères de 50 Communes des Cantons de : ARPAJON - DOURDAN - LIMOURS - SAINT-CHERON et limitrophes

L'action du SICTOM en chiffres

	Tout emballage	Verre	Emballage	Papiers
Tonnage collecté T	10666	346	212	419
Ratio kg/ha/an	50	30	20	18

Ces informations correspondent aux collectes effectuées sur l'ensemble des Communes qui constituent le Syndicat Intercommunal de collectes et de traitement des ordures ménagères y compris dans notre village.

Les kangourous de l'Essonne

Collecte des déchets ménagers spéciaux (DMS)

Produit en kg	Janv. 94	Fév. 94	Mars 94	Avril 94	Mai 94	Juin 94	Juil. 94	Août 94	Sept. 94	Oct. 94	Nov. 94	Déc. 94	Cumul	%
Peintures	1.00	3.00	4.00		66.00	6.00			33.00	47.00		11.00	171.00	27.40
Huiles	14.00	7.00		34.00	51.00	32.00	47.00		4.00		43.00		232.00	37.18
Batteries		15.00		18.00		18.00		48.00	12.00				111.00	17.79
Médicaments	3.00	1.00			6.00	2.00			2.00	3.00		5.00	22.00	3.53
Non identifiés														
Piles	1.00	2.00	1.00		4.00	7.00	2.00		3.00	6.00		14.00	40.00	6.41
Solvants														
Acides		2.00			1.00	2.00							5.00	0.80
Aérosols	1.00	2.00			8.00	6.00	4.00		4.00	8.00		9.00	42.00	6.73
Pesticides														
Produits Photo														
Radio														
Bases					1.00								1.00	0.16
Phyto/cosmétiques														
Antigel														
Néon/Thermomètre														
TOTAL	20.00	32.00	5.00	52.00	137.00	73.00	53.00	48.00	58.00	64.00	43.00	39.00	624.00	100.00
Nombre de visiteurs	5	7	1	1	8	10	6		6	5	13	62	124	

Cette collecte est réalisée par les « Kangourous de l'Essonne ». Vous trouvez dans le tableau ci-dessus les différents produits amenés tout au long de l'année 1994. Sur les 400 tonnes collectées dans le département Sermaise a contribué pour 624 kgs. Sur l'ensemble des communes (128) notre village est au 59e rang en quantité de produit amené par habitant.

Le Syndicat des Eaux

Le Syndicat des Eaux SERMAISE-ROIN-VILLE-BOISSY-LE-SEC, a décidé l'exécution d'un nouveau forage sur la Commune de Boissy-le-Sec, au lieu-dit « l'Épine de la Venelle » qui devrait se faire dans les prochaines semaines.

● Après analyse qualitative ce forage sera relié au village de Boissy-le-Sec et poursuivi vers le hameau du Rotoir pour la connexion avec la canalisation venant de SERMAISE, afin que le maillage de tous les réseaux puisse, à tout moment, pallier à tout incident sur le réseau de notre Syndicat ou celui de nos voisins.

Le saviez-vous ?

La commune de Sermaise compte 7,3 kms de voirie départementale qui se répartissent comme suit :

- D 116 : 4,2 kms
- D 148 : 3,1 kms

L'entretien incombe au département. Les crédits nécessaires sont votés par le Conseil Général de l'Essonne.

La voirie communale totalise, quant à elle, environ 22 kms qui comprennent les liaisons entre les villages et les rues de ceux-ci. Elle est à la charge de la commune. Nous obtenons quelquefois des subventions départementales, mais faibles par rapport au coût des travaux nécessaires. Il reste encore beaucoup à faire pour son entretien et son amélioration. Sermaise est l'une des collectivités de l'Essonne dont le kilométrage de routes par foyer est le plus élevé.

Informations diverses

BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque (Bâtiment F - rez-de-chaussée),
rue de la Grosse Haie, sera ouverte :

- le mardi de 16 h à 18 h
- le mercredi de 16 h à 18 h
- le samedi entre 9 h et 12 h

KANGOUROU

Passage le 1er mardi de chaque mois :

- Sermaise : de 14 h à 15 h 30
- Le Mesnil : de 15 h 30 à 16 h 30

BENNE

La benne qui se trouve à côté de la Grange
Communale, est accessible :

- du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
- le samedi de 9 h à 11 h

(Interdiction de déposer quoi que ce soit à côté de la
benne pour des raisons de salubrité et de sécurité).

ENCOMBRANTS

Dates des prochains ramassages d'encombrants :

- lundi 20 février 1995
- mardi 30 mai 1995
- vendredi 15 septembre 1995

CHIENS ERRANTS

Nous vous rappelons que les animaux domestiques, en
particulier les chiens, ne doivent pas circuler librement
en dehors de vos propriétés. Ceci afin d'éviter des
désagréments, des risques d'accidents, et également
des dégâts sur notre environnement (poubelles
renversées etc...).

Le Carnet de Sermaise

Naissances 1994

JOUBERT Pauline	07 janvier 1994
BRUTTE Kevin	10 janvier 1994
DECERLE Marie	21 janvier 1994
AUFFROY Mathilde	24 mars 1994
FONTAINE Maxime	17 avril 1994
DAVIOT Thomas	22 mai 1994
RENAU Victor	30 mai 1994
COMPE Clémence	07 juin 1994
HAMON Allan	09 juillet 1994
BOUTROY Mayuko	10 juillet 1994
DESMETTRE Guillaume	29 juillet 1994
BATHILDE Louise	21 sept. 1994
SARAZIN Romain	24 oct. 1994
PRONO Eva	29 nov. 1994

Décès 1994

RAGANI André	03 janvier 1994
MAURAU Raymonde	
Veuve CHEVALLIER	23 février 1994
FAUVIN Bernard	04 juin 1994
DEBONO Georges	08 juin 1994
BARBOTIN Robert	24 juin 1994
CHEVALIER Louisette	25 juin 1994
SALARNIER Tien	14 juillet 1994
DELEAU Jean-Claude	12 sept. 1994
ROBACHE Myriam	05 oct. 1994
LEMEME Marthe	16 oct. 1994
LEBLANC Marcel	19 nov. 1994

Mariages 1994

FAUCON DUMONT Stéphane	23 avril 1994
BILLON Emmanuelle	
FONSECA Manuel	11 juin 1994
AMJET Sylvie	
PAUC François	11 juin 1994
VIGNAU Marie-Thérèse	
LUX Christophe	25 juin 1994
LABORDE Nathalie	
NEPOMIASTCHY Serge	25 juin 1994
COGNIE Flavie	
MOULIN Eric	09 juillet 1994
PERICOU HABAILLOU Catherine	
PERICOU HABAILLOU Jean Michel	09 juillet 1994
NOBREGA LIRA Maria Angelica	
LESAGE Guy	22 juillet 1994
MACON Rose-Marie	
LAPEGUE Jean-Philippe	30 juillet 1994
MESSONNIAUX Céline	
LEFEBVRE Daniel	30 juillet 1994
LOIR Cécile	
BEBIN Alain	03 sept. 1994
DAVID Pascale	
JULIENNE Eric	10 sept. 1994
ISTA Sylvie	
MENHOUK Philippe	10 sept. 1994
COCHET Carole	
VASSEUR Marc	24 sept. 1994
BORDET Véronique	
DE SOUZA Daniel	12 nov. 1994
BIZOT SANDRINE	

Sermaise Environnement

Association pour la Protection de l'Environnement et l'Amélioration de l'Habitat

6 bis, Route de Mondétour
91530 SERMAISE

Association Loi 1901 agréée par le Préfet de l'Essonne.
Arrêtés 923166 et 923167 du 05 octobre 92

9, 10 et 11 juin 1994 : Les journées de l'environnement à Sermaise. Bilan positif.

Ces journées, programmées et préparées de longue date par les animateurs de SERMAISE-ENVIRONNEMENT et des enfants de l'école élémentaire devaient présenter à la fois un caractère pédagogique et un caractère festif sur le thème « Les poubelles font la fête à Sermaise ». Sur le territoire de la commune, depuis quelques semaines et grâce à notre action le ramassage des emballages en porte à porte était en fonctionnement.

Nous remercions au passage tous ceux et toutes celles grâce à qui cette opération a un succès incontestable à Sermaise.

(voir « La Lettre du SICTOM » : Sermaise en première position pour la collecte des emballages).
A l'école, les enfants de la classe CE2 encadrés par leur institutrice et un animateur de l'association ont créé un spectacle sur le thème de ces journées et l'ont présenté à leurs camarades des

autres classes. Les enfants des classes CM1 et CM2 ont travaillé sur le papier recyclé.

Vous avez été nombreux à participer à ces journées et plus particulièrement le 11 juin qui était le point d'orgue de cette manifestation, avec un programme très varié :

● Vers 14 h 00 le « Marathon des poubelles » a pris son départ. Sur une idée de Mr DESPREZ que nous avons décidé de mettre en pratique et grâce à la mise à disposition de matériel agricole (tracteurs et bennes) par MM Heutefeuille, Chevallier et Desprez, pendant 1h 30, nous avons, avec l'aide de volontaires, parcouru la commune et ramassé quelques 10 m³ d'ordures diverses sur le territoire de Sermaise. A notre retour le bal populaire animé par « Frank » qui avait débuté depuis 30 mn a été interrompu afin de pratiquer une autopsie des bennes. Force a été de constater que malheureusement on trouve encore beaucoup trop de déchets dans les bois, sur les chemins et sur les bas-côtés des routes de Sermaise. Nous avons décidé, avec les conseillers municipaux présents, devant le succès de cette opération, de la renouveler régulièrement. Nous souhaitons la participation du plus grand nombre.

● Vers 17 h 00 le bal populaire s'achevait pour laisser la place au défilé de mode. Pour participer à ce défilé pas comme les autres il fallait se déguiser avec des objets de récupération. Les costumes les plus originaux ont été récompensés.

● Toute la journée : vous avez profité de la dégustation et vente de pains et fromages de Sermaise, d'une buvette « BIO », de la vente d'objets de fabrication artisanale, de l'exposition STANEXEL, d'une mini déchèterie...

● Vers 20 h 00 la fête se terminait avec la conviction que le message sur la nécessité de préserver notre environnement était bien passé autant auprès de la population de Sermaise que de ses élus. ■

**Rendez-vous
aux journées de
l'environnement 1995.
Soyez nombreux !**

Bulletin d'adhésion

Nom :

Prénom :

Adresse :

Adhère à SERMAISE-ENVIRONNEMENT
6 bis, route de Mondétour
91530 Sermaise. Tel. : 64.59.51.90

Adhésion individuelle : 40 F

Adhésion soutien : 150 F et plus

Adhésion couple : 60 F

Adhésion jeune (10-18) : 10 F

Etablir les chèques à l'ordre de
SERMAISE-ENVIRONNEMENT

Le château du Marais

C'est dans la vallée de la Rémarde, sur la commune de Val-Saint-Germain et au bord de la D 27 que se situe le Château du Marais. Il apparaît derrière une vaste pièce d'eau et entouré d'un rideau de verdure qui en réhausse ses formes et ses couleurs.

Pour les contemporains, c'est le plus beau château de l'Ile-De-France qui ait été construit dans le dernier quart du XVIII^e siècle.

Avant d'aborder la description architecturale de cette belle demeure, un retour en arrière s'avère indispensable pour comprendre son évolution et par là-même ses transformations.

On connaît les noms des seigneurs de cette terre depuis 1260, mais on ne sait rien du manoir féodal mentionné dans un acte de 1397 qui fut le premier château du Marais.

Il reste, de cet ancien château : les douves, le

colombier se trouvant à l'entrée et deux tours. Un inventaire de 1507 nous décrit un bâtiment peu important qui passera avec toute la seigneurie dans les biens de la famille Hurault, trésorier des guerres de Louis XI et Louis XII, fut habité un temps par Sully et sa femme Rachel de Cochefilet. Ce château restera la propriété de la famille Hurault jusqu'en 1706, mais auparavant, Louis Hurault construira vers 1640 une autre demeure formant

trois ailes autour d'une cour qui sont devenues plus tard les communs. Le 10 mars 1706 le Château du Marais fut vendu à Pierre Henri Lesmaître, et en 1767, le nouveau seigneur Jean Le Maître trésorier général de l'artillerie et du génie le revend pour plus de 600 000 livres.

L'adjudication précisait que « la terre du Marais a un très beau château bâti à la moderne, composé d'un grand corps de logis entre cour et jardin ».

C'est ce château que Jean Le Maître se décida à faire abattre en 1772 pour le remplacer par une nouvelle demeure dont il confia la réalisation à l'architecte Jean-Benoît-Vincent Barré. La construction fut menée à bien entre les années 1772 et 1779 et la rapidité avec laquelle s'éleva le château étonna les contemporains qui se sont posés quelques questions au sujet de la fortune de Le Maître puisque la dépense, d'après le Marquis de Bombelles, dépassait les deux millions.

La nièce de Le Maître n'est autre que Madame de la Briche qui organisera un salon littéraire et politique autant que mondain pour y réunir l'élite de l'Empire et de la Restauration. Chateaubriand, bien souvent accompagné de Pauline de Beaumont, écrivit au Marais une partie du « Génie du Christianisme ». Y vinrent également Sainte-Beuve, Madame de Staël et Talleyrand, Mérimée et le fabuliste Florian, amoureux de Madame de la Briche.

Un théâtre fut même élevé pour présenter des spectacles où la fille de Madame de la Briche tenait les principaux rôles. Celle-ci épousa Mathieu Molé, conseiller d'Etat puis premier ministre sous Louis-Philippe, qui se retira en

1852 à Champlâtreux (Val-d'Oise actuel).

La duchesse de Talleyrand l'acquit en 1899 de la duchesse de Noailles et entreprit de nombreux travaux de restauration poursuivis aujourd'hui par sa fille, Madame Gaston Palewski.

Dans les communs datant du XVII^e siècle, est installé un musée rappelant l'histoire du domaine et présentant des documents relatifs à Talleyrand.

Le château occupe à l'extrémité d'un miroir d'eau de 550 m de longueur sur 100 m de largeur, une vaste terrasse marquée de petits pavillons isolés pour ponctuer les angles nord-ouest et sud-ouest de la cour.

Le bâtiment principal, double en profondeur, est une construction de plan rectangulaire sur laquelle Barré a tenté de suggérer les articulations traditionnelles du château à pavillon central et latéraux, qui se traduisent par le jeu

des toits et par de légers décrochements sur les façades. La façade sur cour est rythmée par de faibles décrochements qui définissent des avant-corps latéraux à une seule travée et un avant-corps central à cinq travées. La disposition la plus originale est celle de la partie centrale qui s'ouvre largement sur toute la hauteur du soubassement et du rez-de-chaussée surélevé par un portique à quatre colonnes

doriques surmonté de l'attique que couronnent un fronton et un dôme carré. La façade qui donne sur le jardin reprend les grandes lignes de l'élévation sur la cour mais l'avant-corps central y est traité de manière plus conventionnelle avec des pilastres colossaux d'ordre composite, alors que le dôme carré disparaît au profit d'un toit en pavillon très peu élevé.

Cette opposition de conception entre les deux façades montre bien la recherche qu'ont effectuée quelques architectes français de la fin du XVIII^e siècle parmi lesquels se trouve Barré.

Au nord du château, une seconde plate-forme supporte les communs simplement habillés par Barré, qui relia trois corps de bâtiments anciens et unifia leurs façades par un appareil à refends. Le parc qui avait été transformé en jardin à l'anglaise au début du XIX^e siècle fut recomposé par Achille Duchêne entre 1903 et 1906, pour Boniface de Castellane, mais ce tracé reprit les grandes lignes des dispositions initiales qui précédaient d'ailleurs l'intervention de Barré.

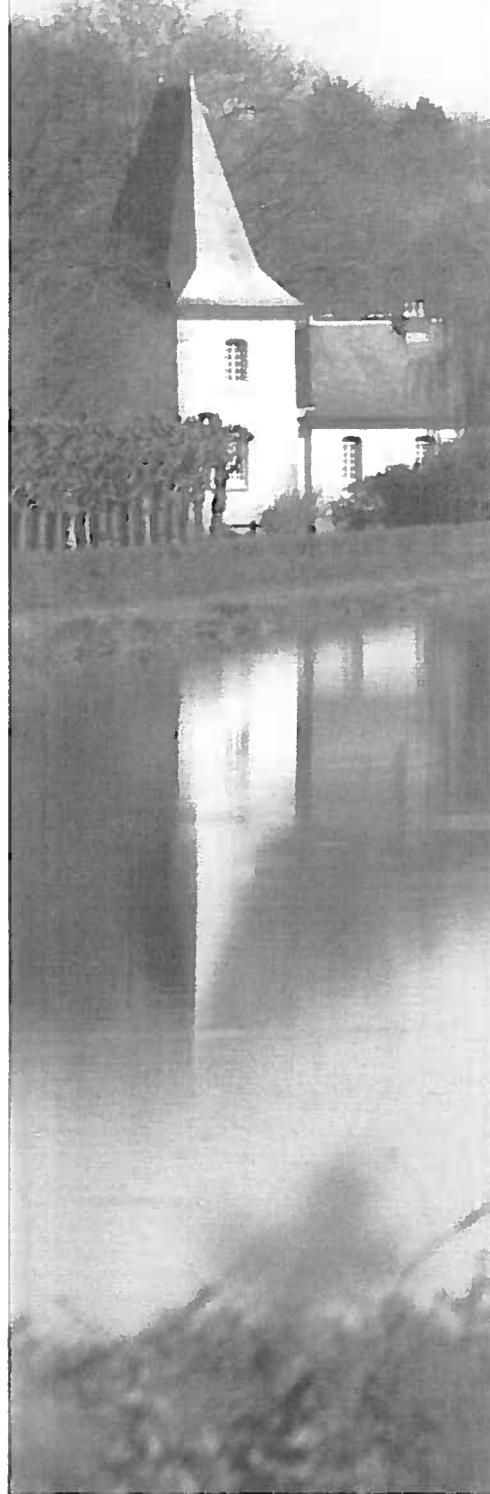
La grande pièce d'eau qui ouvre une perspective exceptionnelle à l'ouest du château est un élargissement d'un ancien canal.

A l'est, les grands parterres à la Française ont été dessinés par Duchêne sur une plate-forme entourée d'eau, selon un procédé habituel chez cet architecte des jardins.

Voici les quelques notes concernant ce fabuleux château qui, j'espère, vous donneront l'envie, par un beau jour d'été ou d'automne, d'aller voir cet ensemble unique en Ile-de-France et à quelques kilomètres seulement de notre commune. ■

J.J. IMMEL

Pour les contemporains, c'est le plus beau château de l'Ile-De-France qui ait été construit dans le dernier quart du XVIII^e siècle.



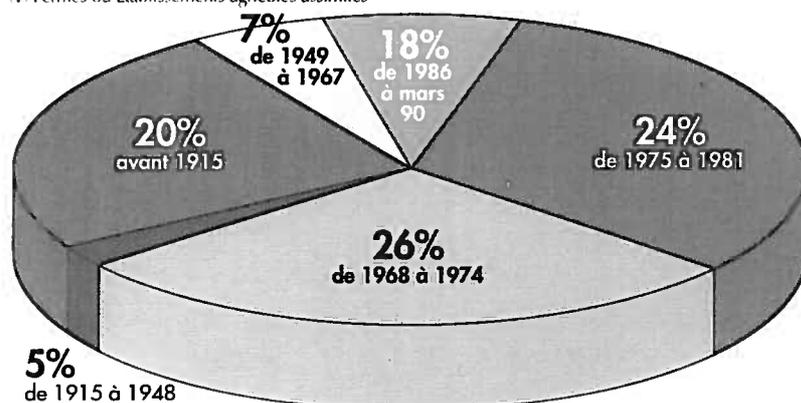


Parc des logements à Sermaise en 1990

Répartition des résidences principales suivant le type et l'époque d'achèvement de la construction

Type de logement	EPOQUE D'ACHEVEMENT						Total
	Avant 1915	de 1915 à 1948	de 1949 à 1967	de 1968 à 1974	de 1975 à 1981	de 1982 à 1989	
Maisons individuelles	81	22	32	120	112	88	455
Log. Immeub. Collectifs	2	0	0	4	0	0	6
Fermes (1)	11	0	0	0	0	0	11
Autres	3	0	0	1	1	0	5
Ensemble : effectifs	97	22	32	125	113	88	477
%	20,34	4,61	6,71	26,20	23,69	18,45	100,00

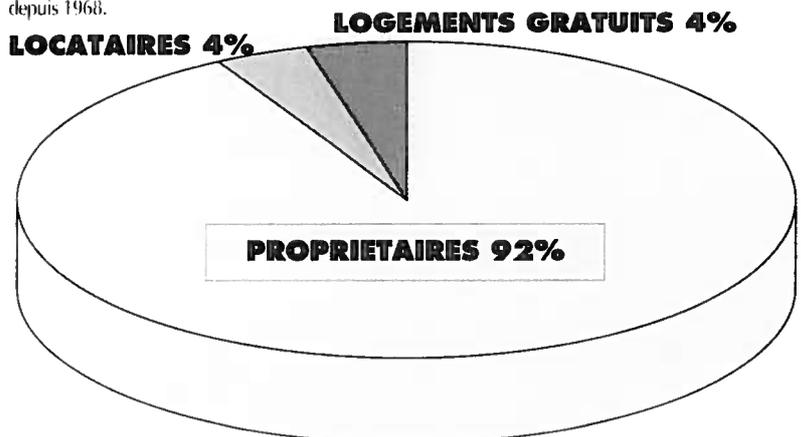
(1) Fermes ou Etablissements agricoles assimilés



Statut d'occupation suivant la date d'achèvement

Statut d'occupation	EPOQUE D'ACHEVEMENT						Total
	Avant 1915	de 1915 à 1948	de 1949 à 1967	de 1968 à 1974	de 1975 à 1981	de 1982 à 1989	
Propriétaires	79	14	29	120	111	85	438
Locataires	9	5	2	1	2	2	21
Logements gratuits	9	3	1	4	0	1	18
Ensemble : effectifs	97	22	32	125	113	88	477

91,8 % des habitants en 1990 étaient propriétaires de leur résidence principale. Le tableau montre nettement que ce sont presque toutes des maisons dont les habitants sont propriétaires qui ont été construites depuis 1968.



553 LOGEMENTS

ont été recensés dans la commune de Sermaise se répartissant en :

- 477 Résidences principales soit 86,26 %
- 5 Logements occasionnels soit 0,90 %
- 52 Résidences secondaires soit 9,40 %
- 19 Logements vacants soit 3,44 %

LES 477 RESIDENCES PRINCIPALES

SE SUBDIVISAIENT EN :

- 455 maisons individuelles
- 6 logements dans des immeubles collectifs
- 11 fermes ou Etablissements agricoles assimilés
- 5 autres logements.

68,4 % DES LOGEMENTS ONT ETE CONSTRUITS DEPUIS 1968.

Il y a eu cependant depuis 1982, un ralentissement de la construction. Un développement harmonieux de la population est nécessaire. La répartition des habitants des résidences principales est la suivante :

- 1320 personnes soit 95,8 % habitent en maisons individuelles
- 12 personnes soit 0,9 % en logement dans un immeuble collectif
- 29 personnes soit 2,1 % dans les fermes
- 16 personnes soit 1,2 % dans d'autres logements.

CONFORT DES LOGEMENTS & CHAUFFAGE

DES RESIDENCES PRINCIPALES :

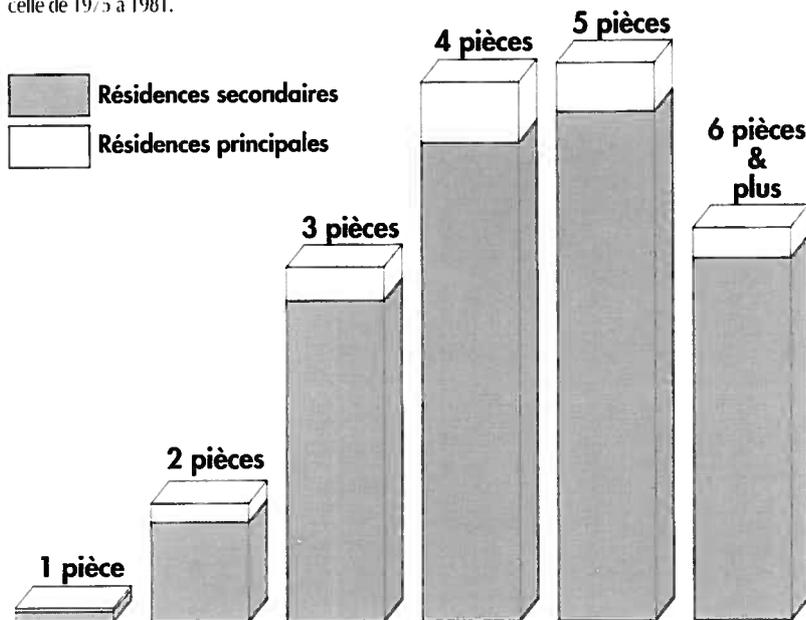
La répartition du confort des résidences principales est la suivante :

- 419 soit 88,7 % ont une baignoire ou une douche, WC intérieur & un chauffage central.
- 40 soit 8,4 % ont une baignoire ou une douche, WC intérieur, sans chauffage central.
- 6 soit 1,3 % ont une baignoire ou douche sans WC à l'intérieur.
- 6 soit 1,3 % ont ni baignoire ni douche, un WC à l'intérieur.
- 6 soit 1,3 % ont ni baignoire ni douche, pas de WC à l'intérieur.

Répartition du nombre de pièces des logements suivant le type

Type de logement	NOMBRE DE PIÈCES						Moyenne
	1	2	3	4	5	6 et +	
Résidence principale	3	27	86	128	136	97	4,52
Logement occasionnel	3	0	0	0	1	1	3,40
Résidence secondaire	1	5	9	16	13	8	4,17
Logements vacants	0	1	7	6	2	3	4,11
Ensemble : effectifs	7	32	102	150	152	109	4,47

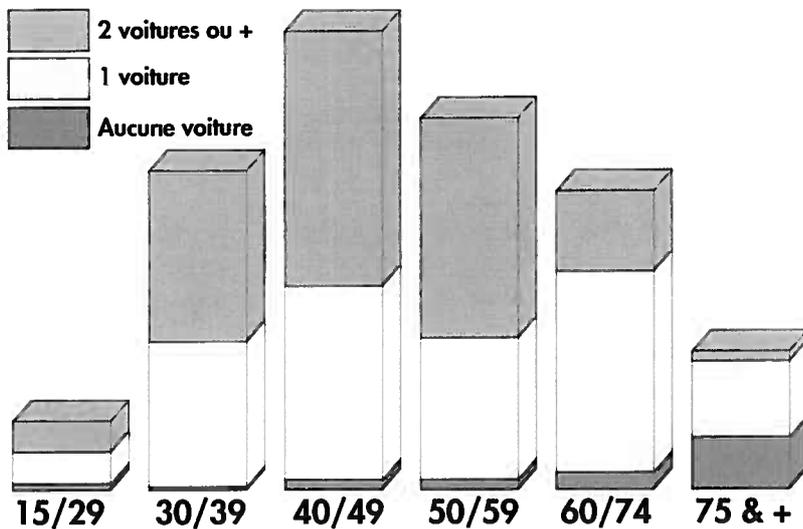
Le nombre de pièces a augmenté depuis 1968 passant de 3,45 pour la période 1915-1948 à 4,85 pour celle de 1975 à 1981.



Nombre de voitures de tourisme par groupe d'âge du chef de ménage

Age	15/29	30/39	40/49	50/59	60/74	75 et +	Total
NOMBRE DE VOITURE							
Aucune voiture	2	1	3	3	5	15	29
1 voiture	9	42	56	41	58	22	228
2 voiture ou plus	9	49	73	63	23	3	220

Les chiffres étant très parlants, aucun commentaire ne semble nécessaire.



âges : 15/29 30/39 40/49 50/59 60/74 75 & +

Message du maire du 11 novembre 1994

Monsieur le Curé,
Messieurs les représentants
des Associations d'Anciens Combattants,
Mesdames, Messieurs,
Chers Amis,



11 novembre 1918 - 11 novembre 1994 - 76^{ème} année de l'Armistice d'une guerre de 4 années, qui devait être la dernière. Il y a quelques mois, la France célébrait le cinquantenaire du débarquement en Normandie. Cette guerre cruelle succédait, après près de 20 ans de paix, à la première guerre mondiale, celle de 1914-1918. Puis, ce fut l'Indochine, l'Algérie, qui firent souffrir des fils de France. Malheureusement il reste en ce monde toujours des conflits, des souffrances, des morts.

Ce matin, recueillons-nous quelques instants devant ce monument pour avoir une pensée envers les combattants de toutes les guerres, les déportés, les résistants, tous ceux qui ont donné leur vie pour que la France reste libre et indépendante.

Des sacrifices, qui nous permettent aujourd'hui de vivre en liberté dans un pays où les droits de l'homme sont respectés. Aujourd'hui, dans nos esprits et dans nos cœurs nous disons non à la guerre car nous avons le devoir de ne plus conserver la haine au cœur et de tout faire pour construire l'Europe de demain en se tournant résolument vers l'avenir car les tâches qui attendent la jeunesse dans une Europe unie, sont plus belles que par le passé car se sont des tâches de fraternité et de paix. Vive Sermaise. Vive la France.

Patchwork

- L'Atelier des Dames du Lac a repris en septembre. Chacune a fait son kilt aux couleurs de Noël. Le kilt de la Rosière 95est déjà en bonne voie de réalisation.
- Les travaux seront exposés à Sermaise les 29 et 30 avril à l'occasion de la Saint-Georges et, vers le 8 mai, à la Mairie de Saint-Chéron. Vous pourrez admirer les kilts fleuris et le challenge en cours sur le thème de la tulipe.
- Si vous êtes intéressées par la confection de nos ouvrages, vous pouvez venir nous voir le mardi matin de 9 h à 13 h, dans le Bâtiment F, rue de la Grosse Haie à Sermaise. Toutes les adhérentes de l'Atelier des Dames du Lac seront là, la langue agile à la conversation, le rire facile, l'aiguille à la main.

Les budgets de notre commune

Finances 13-14 Budget 1994, budget primitif et budget supplémentaire

Prévisions des dépenses et recettes
en fonctionnement et investissement 1994

FONCTIONNEMENT 6 157 402,27 F

DEPENSES

1. Denrées et fournitures.....	549 588,00 F	8,92 %
2. Frais de personnel.....	1 559 200,00 F	25,32 %
3. Impôts et taxes.....	15 000,00 F	0,24 %
4. Travaux et services extérieurs.....	856 631,76 F	13,91 %
5. Participations et contingents.....	1 080 372,40 F	17,54 %
6. Allocations, subventions.....	107 523,01 F	1,78 %
7. Frais de gestion générale.....	762 028,92 F	12,37 %
8. Frais financiers.....	815 010,28 F	13,23 %
9. Prélèvements sur recettes ordinaires.....	412 047,90 F	6,69 %

RECETTES

1. Produits de l'exploitation.....	828 000,00 F	13,44 %
2. Produits domaniaux.....	80 000,00 F	1,29 %
3. Produits financiers.....	50,00 F	0,05 %
4. Recouvrements, subventions.....	394 498,26 F	6,40 %
5. Dotation globale de fonctionnement.....	946 803,00 F	15,37 %
6. Impôts indirects.....	262 964,62 F	4,27 %
7. Contributions directes.....	2 859 628,00 F	46,44 %
8. Produits exceptionnels.....	21 437,87 F	0,34 %
9. Produits antérieurs.....	764 020,52 F	12,40 %

INVESTISSEMENT.....2 535 942,14 F

DEPENSES

1. Remboursement d'emprunts.....	380 476,06 F	15,00 %
2. Acquisition bien meubles/immobilier.....	646 182,43 F	25,48 %
3. Travaux bâtiment/voirie.....	1 426 991,50 F	56,27 %
4. Dépenses imprévues.....	82 292,15 F	3,25 %

RECETTES

1. Produits antérieurs.....	567 954,46 F	22,39 %
2. Subvention d'équipement dons et legs.....	488 585,85 F	19,26 %
3. Prélèvement sur recettes ordinaires.....	412 047,90 F	16,24 %
4. Aliénation bien Meubles/Immobilier.....	160 000,00 F	29,96 %
5. Participation Travaux d'équipement.....	307 353,93 F	12,15 %

Le Compte Administratif 1994
sera publié et voté avant le 30 juin 1995.

Compte Administratif 1993 (résultats de clôture)

Les chiffres représentent la réalité par opposition aux prévisions
qui font l'objet des Budgets Primitif et Supplémentaire.

Section de fonctionnement

DEPENSES

<u>Denrées et Fournitures</u> (carburant, combustibles, fournitures scolaires, bureau)	397 108,51 F
<u>Frais de personnel</u> (Personnel et charges sociales)	1 472 753,62 F
<u>Impôts et Taxes</u> (impôts fonciers, vignettes auto)	14 569,59 F
<u>Travaux et Services Extérieurs</u> (réseaux, matériel outillage, énergie, assurances)	558 661,85 F
<u>Participation, contingents</u> (Aide Sociale, SIVOM, SICTOM, Syndicat des Eaux, Transports Scolaires)	1 239 554,58 F
<u>Allocations et Subventions</u> (subventions aux associations locales et CCAS)	33 240,00 F
<u>Frais de gestion générale</u> PTT, cotisations, documentation, indemnités maire et adjoints)	190 340,55 F
<u>Frais financiers</u> (intérêts des emprunts)	1 011 274,97 F
<u>Charges exceptionnelles</u>	359 175,00 F
Total	5 276 678,67 F

RECETTES

<u>Produits de l'exploitation</u> (Taxes Ordures Ménagères, redevances eau, assainissement)	868 681,95 F
<u>Produits domaniaux</u> (concessions, locations immeubles)	78 883,34 F
<u>Produits financiers</u> (revenus des titres et rentes)	50,00 F
<u>Recouvrements et Subventions</u> (participations d'autres collectivités)	377 147,93 F
<u>Dotation de l'Etat</u> (dotation de fonctionnement, instituteurs, décentralisation)	908 217,00 F
<u>Impôts indirects</u> (droit de mutation, taxe sur l'électricité)	322 205,61 F
<u>Contributions directes</u> (TA, TFB, TFNB, TP)	2 754 470,00 F
<u>Produits exceptionnels</u>	97 834,41 F
<u>Produit antérieur</u>	731 915,13 F
Total	6 139 405,37 F
Excédent de fonctionnement :	862 726,70 F

Section d'investissement

DEPENSES

<u>Remboursements d'emprunts</u> (capital)	584 464,75 F
<u>Acquisition de bâtiments</u>	2 000 000,00 F
<u>Acquisition Matériel Mobilier</u> (incendie, scolaire, administration)	5 210,00 F
<u>Travaux de bâtiments</u>	32 782,18 F
<u>Travaux de voirie et réseaux</u>	235 210,61 F
Total	2 857 667,54 F

RECETTES

<u>Autres participations</u> (TLE, FCTVA, dotation équipement)	494 224,58 F
<u>Subventions</u> (Etat, Département, Région)	60 608,00 F
<u>Produits des emprunts</u> (pour bâtiment)	2 550 000,00 F
<u>Produit antérieur</u>	320 789,42 F
Total	3 425 622,00 F

EXCEDENT D'INVESTISSEMENT : 567 954,46 F

Le Compte Administratif de l'année N est publié
l'année N+1. (ex. CA 1993 publié et voté en
94 avant le 30/6)

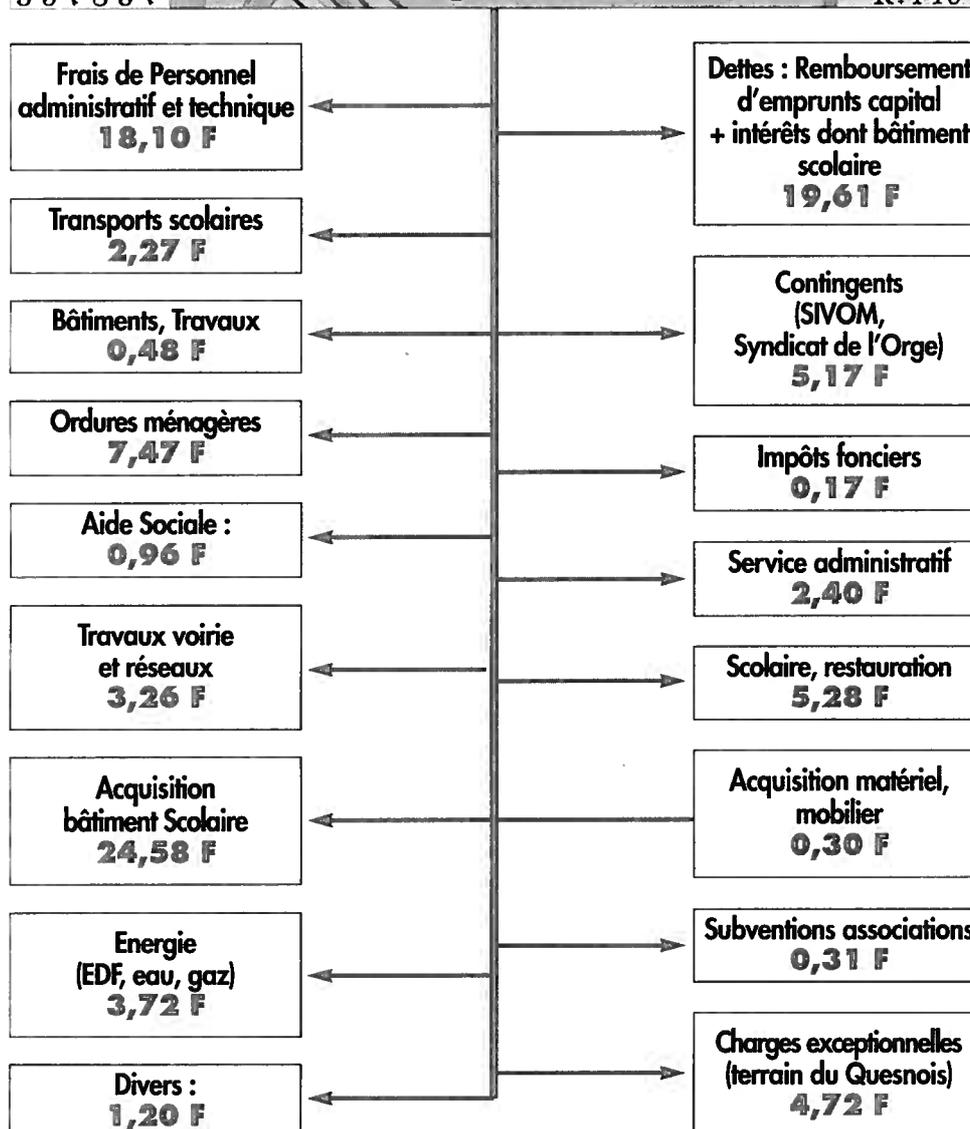
L'analyse des sections de fonctionnement et
d'investissement a permis d'établir les
présentations ci-après destinées à mieux
visualiser la destination des dépenses et l'origine
des recettes.

D'OU VIENT L'ARGENT EN 1993 ?

2 754 470 F :	Impôts Directs (1)
1 463 050 F :	Dotation subventions (2)
1 422 598 F :	Produit des services et du patrimoine (3)
322 206 F :	Impôts Indirects, Taxes diverses (4)
2 550 000 F :	Emprunt réalisé par la Commune (5)
1 052 704 F :	Excédents antérieurs (6)

A quoi a servi l'argent en 1993 ?

Pour mieux vous permettre de situer l'importance des principaux services ou postes budgétaires, nous avons ramené à 100 F l'échelle des dépenses. La répartition se présente comme suit :



Agriculture les nouveaux enjeux

L'homme consomme du blé depuis plus de 5 000 ans. Malgré cette déjà longue histoire, la première des céréales a-t-elle encore un avenir ? Le blé est un produit stratégique et polyvalent. Stratégique car c'est toujours un aliment de base. Un aliment dont le monde aura encore besoin demain. « Au cours des quarante prochaines années, la population mondiale augmentera des deux tiers, entraînant un énorme accroissement de la demande d'aliments et de combustibles ». Ces prévisions sont celles de la Banque mondiale; 4 milliards d'habitants devraient venir s'ajouter aux 6 milliards que comptait notre planète en 1994 pour atteindre une population de l'ordre de 10 milliards dans les années 2030. Parallèlement, la Banque mondiale prévoit un doublement de la demande alimentaire, besoins qui pourront être satisfaits « à condition que la productivité augmente très sensiblement », précise-t-elle. Mais le blé, comme toutes les grandes productions végétales, c'est aussi et ce sera de plus en plus une matière première polyvalente pour de nombreux usages industriels. A partir des végétaux, il est possible de fabriquer une infinité de produits. Les constituants de base de la matière vivante, amidon et cellulose, protéines et lipides, permettent de développer une chimie comparable à la pétrochimie. Dès lors, faire l'inventaire des possibilités offertes par ces nouvelles techniques (Biotechnologie) est difficile.

Le GATT, chargé de définir les règles des échanges mondiaux, se révèle être une négociation américano-européenne. Les Américains seraient-ils en train de rêver d'être les seuls à détenir l'arme alimentaire ?

L'Europe qui vit à l'heure de la PAC et des accords du GATT tente de réduire sa production, alors que les études approfondies sur la demande alimentaire mondiale prévoient qu'il n'y aura plus d'excédents alimentaires à la fin de ce siècle. Le GATT, chargé de définir les règles des échanges mondiaux, se révèle être, en fait, une négociation américano-européenne. Les Américains seraient-ils en train de rêver d'être les seuls à détenir l'arme alimentaire ? Après avoir montré, avec la guerre du Golfe qu'ils maîtrisaient la production de pétrole, tout se passe comme s'ils voulaient aujourd'hui gérer les approvisionnements en un produit plus stratégique encore, les céréales. Et dans ce domaine, leur principal adversaire est bel et bien l'Europe et en premier lieu, la France. L'objectif des Américains est clair depuis longtemps : démanteler complètement l'agriculture européenne pour être les seuls à pouvoir nourrir le monde. Les conséquences de la nouvelle PAC et des négociations du GATT sont pour les agriculteurs européens la mise en jachère obligatoire des terres. C'est la deuxième « culture » française derrière le blé. En

tout, elle occupe plus de 2 millions d'hectares cette année. A Sermaise, environ 150 hectares sont ainsi retirés de la production. Par contre les

C'est la remise en cause de 30 années de politique communautaire positives. L'Europe a-t-elle encore une ambition ? Aujourd'hui, la création de nouvelles richesses peut maintenir, voir créer des emplois.

USA ne pratiquent pas cette année le gel de terre car les stocks mondiaux sont au plus bas. Ils pourront ainsi exporter en Europe, vers nos débouchés traditionnels et surtout se placer sur le marché Chinois, qui sera dans les prochaines années, grâce à leur forte croissance économique et démographique, très demandeur de matières premières agricoles. En conclusion, il semble clair que la demande de produits agricoles et alimentaires croîtra très rapidement. Sous la menace

américaine d'une guerre commerciale, qui aurait des répercussions dans tous les domaines, la communauté va céder des parts de marchés solvables.

Il y a remise en cause des trente années de politique communautaire efficace. On peut donc se poser la question de savoir si l'Europe a encore une ambition. Il reste à convaincre que les débouchés industriels constituent une opportunité pour l'agriculture et l'aménagement du territoire. A l'heure des grands débats sur l'aménagement, il est bon de rappeler que la création de nouvelles richesses peut maintenir, voir créer des emplois. Qu'on se le dise. ■

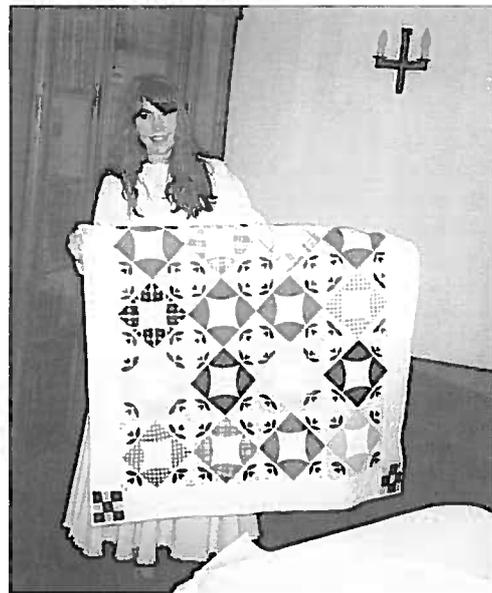
Un agriculteur

PAC : Politique Agricole Commune
GATT : General Agreement on Tariffs and Trade

La fête de la Saint-Georges



Florence Cardon, rosière 1994, en compagnie de son rosier, Sébastien Liebessart.
Ci-contre : le cadeau offert par le club de patchwork



Administration :

démarches à suivre

**Fiche
pratique**
Comment et où obtenir vos pièces administratives

* Les timbres fiscaux sont à acheter dans un bureau de tabac

Pièce désirée	Où s'adresser	Pièces à fournir	Coût
Extrait de naissance	Mairie du lieu de naissance	- Indiquer date de naissance - Nom et prénoms + enveloppe timbrée	Gratuit
Extrait de mariage	Mairie du lieu de mariage	- Date du mariage - Nom et prénom + enveloppe timbrée	Gratuit
Extrait de décès	Mairie du lieu de décès ou du dernier domicile	- Date du décès - Nom et prénoms + enveloppe timbrée	Gratuit
Fiche d'état civil (remplace bulletins) de naissance, mariage, décès et certificat de vie)	Dans toutes les mairies	- Individuelle : livret de famille ou extrait de naissance - Carte d'identité - Familiale : livret de famille	Gratuit
Carte nationale d'identité	Mairie du domicile	- Deux photos, un timbre fiscal à 150 F - Livret de famille ou extrait d'acte de naissance - Autorisation parentale pour mineur - Ancienne carte en cas de renouvellement - Eventuellement jugement précisant la garde de l'enfant (si garde conjointe, signature des deux parents) - Photocopies de deux preuves de domicile (quittance EDF, tél., eau) - Certificat de perte - Date et lieu de naissance des parents de l'intéressé - Carte avec photo (permis de conduire, chasse, carte scolaire, cantine, car, etc...)	(timbre fiscal)*
Passeport	Mairie du domicile	- Deux photos, un timbre fiscal à 350 F - Livret de famille ou extrait d'acte de naissance - Autorisation parentale pour mineur - Ancien passeport le cas échéant - Eventuellement jugement précisant la garde de l'enfant (si garde conjointe, signature des deux parents) - Photocopies de deux preuves de domicile (quittance EDF, tél., eau) - Certificat de perte	(timbre fiscal)*
Duplicata de livret de famille	Mairie du lieu de mariage ou du domicile	- Date du mariage - Nom et prénoms - Date et lieu de naissance des enfants	Imprimés en mairie
Extrait du casier judiciaire Bulletin n° 3	Casier judiciaire central 107, rue Landreau. 44079 Nantes	- Fiche individuelle d'état civil - Indiquer son état civil + enveloppe timbrée	Imprimés en mairie
Certificat de nationalité	Greffe du Tribunal de Grande Instance du domicile	- Livret de famille ou pièce prouvant la nationalité française	
Carte d'électeur	Mairie du domicile inscription toute l'année	- Avoir 18 ans - Livret de famille - Preuves de domicile (quittance EDF, tél., eau) - Etre domicilié depuis plus de six mois dans la commune	
Sortie de territoire	Mairie du domicile	- Carte d'identité du mineur - Livret de famille - Eventuellement jugement précisant la garde du mineur (si garde conjointe, signature des deux parents)	Imprimés en mairie

LE BLOC-NOTES

RESTAURATION

LA GRANGE - COCHET

Traiteur, Noces, banquets
Sermaise

tel. : 64.59.82.40 ou
43.26.20.30

CLAUDIA - Pizzeria

Breuillet. tel. : 64.58.59.85

LES TROIS VALLEES

Bar - brasserie (tous les jours
sauf lundi - de 6h à 19h30)
Route de Dourdan, Sermaise.
tel. : 60.81.92.15

LA CAVE DU GOURMET

Vins, produits gastronomiques
1, Chemin du pont de Bois,
Sermaise
(en face parking gare)
tel. : 64.59.42.36

FROMAGERIE

AMBULANTE, MARCHÉ

NAILLAT

Blancheface - tel. 64 59 82 76

FLEURS

PERRIN

fleurs, plantes. 3, av. de Paris,
Sermaise. tel. : 64.59.81.46

LES SERRES DE LA VALLEE

Vilmorin. Route de Dourdan,
Sermaise. tel. : 64.59.30.96

LE FRANCOIS

horticulteur.

(Passage à niveau) - St-Chéron

DIVERS

AUFROY

restauration meubles. Le Mesnil.
tel. : 64.59.92.37

MARIE-F.

bijouterie, horlogerie, réparation.
Rue Ch. de Gaulle, St-Chéron.
tel. : 64.56.57.33

INSTITUT ISABELLE

Institut de Beauté. Rue Ch. de
Gaulle, Saint-Chéron. tel. :
64.56.56.70

LEFEBVRE Guy

Ferronnerie. Blancheface.
tel. : 64.59.92.50 ou
64.59.82.00

BARBIER

brocante. Blancheface.
tel. : 64.59.92.51

THEATRE DES NOUVEAUTES

24, bd Poissonnière, Paris.
tel. : 47.70.52.76

TERRASSEMENT

TRAVAUX PUBLICS

GAURIAT

Roinville. tel. : 64.59.82.30

MAÇONS

SELLERIN Alain

Blancheface. tel. : 64.59.92.48

OLIVEIRA

Avenue de Paris, Sermaise.
tel. : 64.59.92.68

ALFONSO FRERES

Rue des Sources, Sermaise.
tel. : 60.81.06.76

PLOMBIER

OMASSON

St-Chéron. tel. : 64.56.66.74
S.T.S. Route de Mondétour,
Sermaise.
Tel. : 64.59.32.02

MECANIQUE

SARL POG-AUTO

1, rue P. Payenneville, St-Chéron.
tel. : 64.56.50.42

CARROSSERIE VINCENT

Avenue de Paris, Sermaise.
tel. : 64.59.82.70

BERNARD - AUTOS

pièces détachées, remorquages.
Avenue de Paris, Sermaise.
tel. : 64.59.95.07

ELECTRICIEN

FERNANDES. électricité générale
Corbreuse. tel. : 64.59.42.36